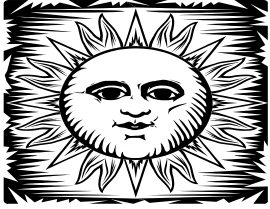


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

JE VIBRE AVEC LA FIBRE

La fibre optique c'est fantastique, et nos collègues du réseau sont instamment priés de s'y intéresser de près. Ainsi, plusieurs d'entre eux/elles se sont retrouvé-e-s fibré-e-s récem-

ment. Sauf que ça ne fonctionne pas vraiment... En effet, pour actionner le service, il faut qu'un technicien (un sous traitant) vienne actionner la ligne à votre domicile. Or, une fois sur deux, le technicien fait faux bond. A l'arrivée, des collègues se retrouvent donc sans service et sans solution immédiate pour remédier à cette situation « abracadabrantesque ».

Mais un DET, le célèbre JVP (J'y Vais Pas...) leur a indiqué, pour toute réponse « qu'ils étaient là pour essayer les plâtres ».

Peut être qu'en compensation, JVP va-t-il leur fournir une truelle ?

GAZON MAUDIT

En avril, La Poste sort un timbre à 1 euro qui sent le gazon, en rapport avec la coupe d'Europe de football qui se déroulera cet été en France. Et pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, il sort le 2 avril des fois que l'on pense qu'il s'agisse d'une plaisanterie.

On pourrait proposer à nos géniaux concepteurs de timbres, un timbre qui sent le roussi (rapport à l'avenir du service public postal), un timbre qui sent la naphthaline (rapport à l'avenir de nos métiers dans la boîte), un timbre qui sent l'églantine (en rapport aux luttes sociales qui montent en puissance)...

POURQUOI REFUSER L'INTERESSEMENT SUR LE PEG?... ET DEMANDER LE VERSEMENT SUR CCP ?

- car La Poste a ouvert un PEG à chaque postier sans l'aviser au préalable
- car depuis la loi Macron, La Poste peut verser d'office chaque année ce bénéfice (pris sur nos salaires) sur chaque PEG si le postier titulaire ne dit rien!

- car les sommes versées sont indisponibles durant 5 ans !

- car en versant l'abondement sur le PEG, cela ne coûte pas grand-chose à La Poste : elle bénéficie indirectement des sommes versées par l'utilisation des sommes placées sur des plans...

- car il est très probable que le soi-disant abondement (argument du bonus pour choisir le PEG) fonde rapidement du fait de la baisse des taux, quasiment négatifs voir nuls, décidée récemment et qui risque de durer au point de récupérer moins demain qu'aujourd'hui !

Finalement autant demander à toucher maintenant l'intéressement sur le CCP plutôt que d'espérer un gain illusoire comme incite la poste ... et revendiquer haut et fort une hausse générale des salaires, seul réel moyen de nous intéresser.

Et enfin dernière option : demander le versement de la prime sur son compte bancaire, et se servir de cette somme pour « financer » ses jours de grève et de manifestation pour le retrait de la loi (pourrie) travail !!!

INDICATEURS

Un sondage BVA commandé par la direction du réseau vient de nous être fourni en mars dernier.

Il indique, sur la direction Touraine-Berry, notamment que :

- Pour 59 % de nos collègues guichetiers le plan d'action du Réseau n'est pas clair,
- 65 % d'entre eux/elles rejettent les évolutions actuelles au sein du Réseau pour La Poste,
- 51 % n'ont pas confiance en l'avenir du Réseau.

On ne s'étonne pas de ces chiffres, compte tenu des suppressions massives d'emplois qui interviennent régulièrement sur l'ensemble des secteurs.

Le chiffre le plus significatif de cette étude est la condamnation sans appel des évolutions du réseau pour les agents puisque 90 % les rejettent (66 % chez les COBA).

Les militant-e-s de SUD ne cessent de le dire et de le répéter à nos directions, qui, à chaque fois, les écoutent poliment mais, ne tiennent jamais compte des doléances qui leur sont remontées.

Ils préfèrent, de loin, proposer des accords sans contenus, qui « améliorent » à la marge certaines problématiques mais qui avalisent aussi souvent de sacrés reculs...

SIMPLIFICATION DU CODE DU TRAVAIL

Y'A PLUS QU'UN SEUL ARTICLE ...

"BOSSE ET
FERME LA" !

LA SERRÉ.



WEEK-END AU RESEAU : GARANTIE ZERO !

Le nouvel accord social sur les « guichetiers/chargés de clientèle » vient de sortir, signé par la CFDT, FO, CFTC-CGC-UNSA. Si l'article 1 du chapitre 4 stipule bien que « les organisations de travail seront construites pour permettre à chaque agent de bénéficier de 2 jours entiers consécutifs autour du dimanche, en privilégiant le samedi, au minimum une fois par mois », il est également écrit noir sur blanc que « cet engagement national n'a pas vocation à remettre en cause des organisations de travail différentes et concertées avec les agents permettant d'avoir soit d'autres journées de repos dans la semaine soit un nombre de repos consécutifs supérieur. »

Il n'est absolument pas précisé « d'autres journées de repos supplémentaires ». On peut donc aisément en déduire que le samedi ou lundi de repos pourra être remplacé par n'importe quel autre jour de la semaine...

Par ailleurs, quand on sait comment fonctionne la « concertation » dans les bureaux, on ne se fait aucune illusion sur la mise en œuvre de cette pseudo conciliation vie professionnelle/vie privée.

2 MONDES

Mais sur quelle planète sont nos hauts dirigeants en voulant nous pousser à faire de l'épargne salariale sur les malheureux 300 € que constitue la prime d'intéressement, quand on sait que le chiffre d'affaires à la Poste a augmenté de 24 % en 2015! Ne sont-ils pas informés que notre pouvoir d'achat a fortement chuté ces dernières années, à tel point que nous pouvons considérer, depuis la crise systémique, que nous ne sommes payés que sur 11 mois? Ne se rendent-ils pas compte que c'est la galère pour un grand nombre de postier-e-s de finir le mois dans le vert? Surtout quand cela touche les familles mono parentales? A l'avenir, nous leur conseillerons un montant égal à au moins 4 chiffres...



NOUVEAU DSCC

On ne vous cache pas notre soulagement quant au départ de TIBI à la DSCC tant il aura dépensé son temps et l'argent de la Poste à vouloir abattre un à un nos représentants syndicaux du 37. Nous sommes sortis indemnes et confortés dans notre volonté de continuer à défendre les intérêts collectifs et individuels de nos collègues. Pour autant, nous espérons entretenir des relations normales avec le nouveau DSCC, même si nos différences de point de vue ne s'effaceront pas pour autant. Un dialogue constructif ne peut être possible que lorsque les deux parties peuvent échanger sereinement et surtout négocier de façon loyale. Ce qui n'est malheureusement plus le cas actuellement dans toutes les instances (CHSCT, CT, plénières...) même si la plupart des OS signataires se contentent malheureusement de miettes pour accompagner les organisations néfastes aux conditions de travail d'une majorité des collègues.

PIC d'élan de solidarité

Dans l'après midi du 18 mars à la PIC, le personnel a stoppé le travail en raison de la non reconduction d'un CIE (transformation en CDI) dont le motif officiel tiendrait en sa maîtrise trop moyenne de la langue française. C'est plutôt loquace dans la mesure où des salariés sourds et muets travaillent en parfaite harmonie avec le personnel. D'autant plus que pendant les 1 an où il s'est plié à tous les délices de la flexibilité, de peur de ne pas être pris, heures sup et changements de plannings, ça n'a posé aucun problème!

Cet élan de solidarité a été initié spontanément par ses collègues qui ne comprennent pas ce choix. Tous les autres CIE ont été embauchés. Khalid était très apprécié et considéré comme un travailleur très impliqué. Une pétition à laquelle s'est ralliée une majorité du personnel sera remise très prochainement au nouveau DSCC et on attend l'embauche. L'arrivée du courrier du 72 créera une cinquantaine d'embauches... Sensibles à cette situation, nos militants de la PIC n'ont pas manqué d'accompagner ce mouvement et feront tout pour rétablir cette injustice, pour que Khalid puisse enfin sortir de la précarité et réaliser son souhait de devenir un vrai postier.

C'était quoi le titre du dernier accord national, déjà??... «Un avenir pour chaque postier»... !?! ... Vous dites?

